

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Société évangélique d'éducation*. — Genève : U. I. G. - Messieurs : *Convocation*. — U. I. G. — U. A. E. E. : *Convocation*. — S. G. T. M. et R. S. : *Assemblée générale*. — Neuchâtel : *Glanures parmi les rapports de sections*. — Informations : *Revue des idées : l'école laïque*. — *Chez nos voisins : Bâle-Campagne ; Norvège*. — *Service d'entr'aide*. — *Bibliographie*. — *Billet de la semaine*.

Partie pédagogique : Georges Durand : *A propos des appréciations chiffrées*. — O. Paccoud : *L'alouette des champs*. — *Affiches scolaires : La vie saine et sobre* — *Biologie du moustique*. — J.-J. Dessoulavy : *Arithmétique amusante*. — *Bibliographie*. — *Une heureuse nouvelle*.

PARTIE CORPORATIVE

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Pour la première fois, la *Société évangélique d'éducation* avait organisé une retraite d'un jour et demi, en Vennes, les 4 et 5 mai. Ce fut une réussite, sinon par la quantité de campeurs (les Vaudois, même éducateurs, sont lents à changer de vieilles habitudes) du moins par la qualité du programme. Il faudrait pouvoir tout relater en détail, le culte d'ouverture profondément pensé de M. le pasteur Juillard, les discussions nourries et les entretiens plus intimes, l'heure délicieuse de diction et musique du samedi soir où Mlle Bally, institutrice, et M. le professeur Cerf, pianiste et virtuose, nous enchantèrent par la magie de leur art.

Mais passons, pour en venir au plat de résistance, les conférences de MM. Bourquin et Rochat. Le premier de ces orateurs expose avec maîtrise le problème douloureux de l'enfance délinquante et difficile qui ne doit laisser personne indifférent. De très belles projections en couleurs, puis une visite de la maison d'éducation que M. Bourquin dirige avec tant de fermeté, de tact et d'amour, nous révèlent encore plus intensément la nécessité urgente d'unir toutes les bonnes volontés pour le salut du plus grand nombre possible de nos jeunes.

M. le Dr Rochat, médecin des écoles de Lausanne, avait intitulé sa conférence : « Comprendre son prochain : première étape du service ». Si les malades ont besoin de sympathie et de compréhension, ils ne sont pas les seuls. Combien d'âmes ont un désir poignant de se décharger ou de se libérer par des confidences ou même des confessions et ne trouvent pas, pendant des années, la personne de confiance et de cœur susceptible de les aider. Il faut apprendre à écouter avec patience, à perdre du temps peut-être, par amour, à conseiller avec prudence et tact, et surtout à se taire absolument sur les aveux reçus. Ainsi pourra se faire un bien d'une portée incalculable.

A nos talentueux conférenciers et artistes, à nos hôtes si accueillants de l'Institut d'Emmaüs, un très chaleureux merci pour ces inoubliables journées.

A. P.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

CONVOCATION

Assemblée ordinaire partielle

Les titulaires de classes rurales et de classes à plusieurs degrés sont convoqués en assemblée générale partielle le **jeudi 23 mai, à 10 h.**, au *Restaurant du Coq d'Or, à Rive*.

Ordre du jour :

1. Rapports sur les conditions de l'enseignement dans les classes à plusieurs degrés :

- a) Programme.
 - b) Horaire.
 - c) Effectifs et groupement des degrés.
 - d) Mélange des éléments normaux et de classes spéciales.
2. Propositions individuelles.

Le Comité.

U. I. G. - U. A. E. E.

CONVOCATION

Les membres des trois associations sont convoqués en séance le vendredi 24 mai, à 17 heures, à la Salle centrale, Place de la Madeleine, 1er étage.

Puisque la belle saison s'avance, ne serait-il pas agréable et opportun de découvrir toute la faune de chez nous qui s'éveille avec la nature et que nous connaissons souvent si mal.

Robert Hainard, le peintre, sculpteur et graveur au talent si personnel, qui se double d'un conférencier et d'un écrivain de valeur, a bien voulu accepter de parler d'un paysage genevois qu'il connaît bien, pour l'avoir longuement étudié : « Le Rhône avant Verbois ».

Il a rapporté de ses patientes observations et méditations sur les bords du Rhône quantité de croquis et aquarelles ; c'est ainsi que vous aurez l'occasion de voir, parmi beaucoup d'autres, des blaireaux à l'entrée de leur terrier, des loutres au clair de lune sur un banc de sable, et des foulques et des canards dans les roseaux.

Même si vos occupations sont nombreuses, venez vous délasser et vous enrichir en écoutant un sincère artiste vous entretenir de la nature dont il a surpris bien des secrets.

G. C.

N. B. — Robert Hainard est l'auteur de deux tableaux scolaires suisses remarquables : les « Marmottes » (1re série) et les « Hérissons » (2e série).

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE**

Mardi 21 mai 1946, à 17 h. 45. Ecole du Grütli, salle 2.

1. Ordre du jour statutaire.

2. Revision des statuts.

Une modeste agape suivra la séance. Inscriptions à l'assemblée même.

Le Comité.

NEUCHÂTEL**GLANURES PARMIS LES RAPPORTS DE SECTION**

Dans la fédération que forme la S. P. V., la vie de société varie, cela va de soi, selon les circonstances de milieu. Plus active dans les sections-villes où il est plus facile de réunir son monde, elle se borne souvent à la campagne à trois ou quatre séances annuelles, pas toujours, hélas ! très revêtues. A cause des difficultés de transport, on ne peut guère organiser d'assemblées du soir ; d'autre part, la demi-journée de congé hebdomadaire tombe en certains endroits le mercredi, ailleurs, le jeudi. Quant aux réunions du samedi après-midi, l'expérience a prouvé leur peu de chance de succès. Cependant, après la longue période de mobilisations réitérées qui plongea certaines sections dans une sorte de léthargie en les privant d'une part de leur effectif et, parfois, de leur comité, les rapports remis au C. C. sur l'exercice 1945 sentent le renouveau et donnent une note reconfortante, prometteuse pour l'avenir. Voici quelques extraits de ces rapports :

Section de Neuchâtel, président : Fritz Humbert-Droz.

« Notre Comité s'est réuni six fois et nous avons convoqué sept assemblées et fait une excursion... Nos séances furent en général bien revêtues et c'est avec joie que nous y avons vu plus nombreux nos collègues soldats... La plus captivante fut celle où nous entendîmes le professeur Guillemain. Ce fut un vrai régal littéraire, goûté par un nombreux auditoire. Nos collègues du district de Boudry s'étaient joints à nous pour la circonstance.

A part un intéressant travail d'Hubert Guye sur la réorganisation des études pédagogiques, nos séances furent dominées surtout par des préoccupations matérielles. C'est bien à regret que nous n'avons pu accorder cette année une place plus grande aux travaux d'ordre pédagogique.

Nos séances furent toujours animées, parfois même un peu vives et c'est tant mieux ; c'est un signe de vitalité !

Nous avons eu le bonheur de voir aboutir une démarche dont nous étions l'initiateur auprès du Conseil communal. Le 9 juillet 1945, le Conseil général a voté un arrêté accordant une allocation de naissance au personnel enseignant des écoles publiques de la ville...

L'exercice nouveau et, peut-être les suivants, s'annoncent chargés de graves problèmes : Réforme de l'Ecole normale — Revision des traitements — Fusion des trois Fonds de retraite relevant de l'Etat — Sans parler d'autres questions très importantes ; il sera nécessaire, pour bien les résoudre, que la « Péda » soit plus forte et plus unie que jamais. »

Section du Val de Ruz, président : Paul Grandjean.

Le Comité s'est réuni quatre fois et il y eut trois assemblées de section.

« L'une des questions étudiées en comité fut l'uniformisation des après-midi de congé. Comme ce dernier tombait sur le mercredi dans la plupart des localités, il fut décidé de s'adresser aux commissions scolaires des villages ayant congé le jeudi après-midi pour les prier d'envisager un changement... La lettre-circulaire a été envoyée à M. l'inspecteur Bonny, qui a bien voulu la signer et la remettre directement aux présidents des commissions scolaires intéressées. Depuis lors, comme sœur Anne, nous attendons une réponse. Seul, Fontainemelon a adopté notre point de vue et s'en trouve bien. »

La section du Val de Ruz a eu elle aussi le privilège d'entendre la magistrale conférence du professeur H. Guillemin sur « Pascal ».

Le 17 mars, M. Aeschlimann, de Chézard, présente un travail fort intéressant sur le matériel scolaire.

Une troisième assemblée générale fut convoquée le 1er septembre. C'était, pour la troisième fois un samedi après-midi, un de ces samedis sacrés et intouchables ! Résultat : 19 présents et 26 absents !! A bon entendeur, salut !

Dans cette séance pourtant figurait le rapport du collègue Darbre sur la question à l'étude pour le Congrès romand, rapport qui fut suivi d'une attachante causerie de Mme Dorette Berthoud sur « Mme de Charrière », faisant revivre une époque peu connue de notre histoire neuchâteloise.

Et le dévoué président, malgré certaines constatations assez peu réconfortantes sur l'assiduité de ses administrés, de conclure quand même par une note optimiste en établissant comme suit le bilan pour 1946 :

« Un actif nettement supérieur au passif et, pour balance, un capital fort réjouissant dont les éléments constitutifs sont représentés par les manifestations de vitalité de notre section. »

(A suivre)

S. Z.

INFORMATIONS

REVUE DES IDÉES

L'ECOLE LAIQUE

La question de la liberté de l'enseignement et, partant, de sa laïcité a été longuement débattue au sein de la Constituante française ; nous n'oserions affirmer que ce ne fut pas une des causes du rejet de la Constitution.

Jetons un regard sur les textes légaux qui régissent les écoles primaires de la Suisse romande et voyons comment l'art. 27 de la Constitution fédérale est interprété. Citons les articles, sans plus, et bornons-nous, pour l'instant, à ceux qui concernent l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Genève. *Constitution, art. 137* : « L'enseignement religieux est distinct des autres parties de l'instruction, afin d'assurer l'admission de tous les Genevois dans les divers établissements d'instruction du canton. »

Loi sur l'instruction publique, art. 22 : « L'enseignement religieux, prévu par la Constitution, pour les écoles primaires et les établissements secondaires, est donné exclusivement par les ecclésiastiques des deux cultes. Il est facultatif... »

Art. 23 : « Cet enseignement, de même que celui qui est destiné aux catéchumènes, ne doit ni empiéter sur les heures consacrées à l'enseignement ordinaire, ni empêcher les élèves d'être exacts aux heures fixées pour l'entrée en classe. »

L'art. 36 qui établit le programme détaillé de l'enseignement prévoit des causeries morales.

Neuchâtel. *Constitution, art. 79* : « L'enseignement religieux est distinct des autres parties de l'enseignement. »

Loi sur l'enseignement primaire, art. 4 : « L'enseignement primaire public ne doit avoir aucun caractère confessionnel, l'enseignement religieux étant distinct des autres parties de l'instruction.

Aucune personne appartenant à un ordre religieux ou exerçant des fonctions ecclésiastiques ne peut enseigner dans les écoles publiques primaires. »

Art. 123 : « L'enseignement religieux est distinct des autres parties de l'instruction. Il est donné suivant le libre choix de la volonté des familles. »

Art. 124 : « Les locaux scolaires sont de droit dans les limites de l'ordre public, à la disposition de tous les cultes pour l'enseignement religieux. Les autorités communales veillent à ce que cet enseignement ait lieu à des heures convenables de la journée, soit avant, soit après les autres leçons. »

Vaud. *Constitution, art. 18* : « Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir dans leur liberté de conscience et de croyance.

Dans les écoles publiques, l'enseignement religieux doit être conforme aux principes du christianisme et distinct des autres branches de l'enseignement. »

Loi sur l'instruction publique primaire, art. 20 : « Dans chaque école, il est donné un enseignement religieux facultatif conforme aux principes du christianisme et distinct des branches du programme obligatoire.

Les heures consacrées à cet enseignement sont fixées de manière à ne pas nuire aux études des élèves qui ne le suivent pas.

Cet enseignement est donné par l'instituteur. Toutefois, sur sa demande et pour des motifs de conscience, il doit en être dispensé. Il peut l'être également à la demande de la Municipalité et de la Commission scolaire.

Dans l'un et l'autre cas, la décision appartient au Département.

L'instituteur déchargé de l'enseignement religieux est tenu de consacrer à l'école le temps qu'il aurait donné à cet enseignement. »

Berne. *Constitution, art. 87* : « L'instruction primaire est placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Elle est gratuite dans les écoles publiques.

Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience et de croyance. »

Fribourg. *Constitution, art. 17* : « L'Etat a la haute surveillance de l'éducation et de l'instruction publiques, qui sont organisées et dirigées dans un sens religieux et patriotique.

Un concours efficace est assuré au clergé en cette matière. »

Loi sur l'instruction primaire, art. 10 : « Les branches d'enseignement obligatoires dans toute école primaire sont : la religion, la langue maternelle, etc... »

Art. 12 : « L'enseignement religieux est obligatoire pour tous les élèves professant le culte de la majorité des habitants du cercle scolaire auquel ils appartiennent.

Toutefois, ils en seront dispensés moyennant une déclaration formelle des parents...

L'enseignement religieux est placé sous la direction de l'autorité compétente du culte auquel les élèves appartiennent.

Il est donné aux jours et heures indiqués par le règlement local, d'entente avec ces autorités, et dans les locaux fournis par la commune. »

Valais. *Loi sur l'enseignement primaire, art. 57* : « Les matières d'enseignement sont : 1. Religion (catéchisme diocésain, histoire sainte). 2. Lecture, etc... »

Règlement pour les écoles primaires, art. 14 : « Les matières enseignées dans les diverses sections d'une classe sont obligatoires pour tous les élèves de ces sections.

Les parents qui s'opposent à ce que la religion soit enseignée à leurs enfants doivent manifester par écrit leur volonté au président de la Commission scolaire... »

Art. 22 : « Les commentaires sur l'enseignement religieux sont donnés par le chef de la paroisse... »

CHEZ NOS VOISINS

Bâle-Campagne. Le 5 mai dernier, les électeurs de Bâle-Campagne ont admis le principe de l'éligibilité des membres du corps enseignant, du corps pastoral et des fonctionnaires de l'Etat au Grand Conseil. Cette décision prise à quelque mille voix de majorité est une victoire pour les intéressés et nous en félicitons nos collègues, les opposants brandissant l'épouvantail de la « dictature des fonctionnaires ». Il y a 20 ans, semblable projet fut repoussé à plus de 600 voix de majorité. La partie n'est pourtant pas définitivement gagnée : le peuple devra se prononcer sur la revision elle-même introduite dans la Constitution.

D'après la Schw. Lehrerzeitung.

Norvège. Avant de pouvoir revenir à son niveau d'éducation d'avant guerre, la Norvège doit faire face à de sérieuses difficultés dans tous les domaines. Au point de vue matériel, des écoles sont endommagées et ne peuvent être réparées faute de matières premières et d'autres sont encore réquisitionnées par les autorités militaires norvégiennes. Il y a également pénurie de maîtres primaires et secondaires, les écoles normales ayant été boycottées pendant l'occupation allemande, et le recrutement des maîtres pour l'enseignement secondaire ayant complètement cessé en 1943. On prévoit cependant, pour ces derniers, que la situation pourra être rétablie en deux ou trois ans. Mais le problème le plus important à résoudre par les autorités scolaires norvégiennes est celui de la santé mentale et physique des enfants et des adultes, compromise par la carence alimentaire et la tension morale provoquée par l'anxiété, les soucis et la lutte pour l'existence. D'autre part, à travers ces années difficiles, un nouvel esprit d'entraide et de confiance s'est fait jour dans l'école norvégienne. La valeur de l'instruction scolaire et de l'activité intellectuelle s'est affirmée aux yeux de tous. Les élèves ont appris à aimer l'école qui leur inculquait l'amour du pays et de la liberté, et les maîtres ont acquis une conception nouvelle et plus positive de leur tâche.

B. I. E.

SERVICE D'ENTR'AIDE S. L. V. - S. P. R.

Jeune fille, élève de l'école de commerce, 16 ans, désire passer 3-4 semaines de ses vacances d'été (à partir du 22 juillet) dans une famille d'instituteur de langue française, en échange, si possible.

Ad. A. Wanner, maître sec. Emmenbrucke p. Lucerne.

BIBLIOGRAPHIE

L'appel du rêve, par Danièle Marnan. Genève, Perret-Gentil. 18,4 × 12,4 cm. 157 pages. Prix : 1 fr. 80.

Ce petit roman fait partie de la collection « Problèmes du cœur ». Dans son enfance, la jeune Marilou d'Ariaz souffre d'une mère coquette qui la délaisse pour ses amants, ce qu'elle découvre bientôt grâce à la méchante allusion d'une camarade d'école. Son père, officier de marine, est disparu en mer. Sur la plage, près de Nice, Marilou a pour ami le jeune Anglais Bobby, sûr, mais trop raisonnable à son gré. Ayant surpris sa mère dans les bras d'un homme, et désespérée, elle part en bateau à moteur vers la haute mer. Elle est sauvée par un jeune pêcheur, Pierre, qui devient son compagnon et dont elle s'éprend. Mais, pareil au Marius de Pagnol, Pierre répond à l'appel de l'inconnu : il s'engage comme mousse et part.

La mère de Marilou meurt dans un « accident » d'auto. La jeune fille apprend qu'elle est ruinée. Des parents de Grenoble la recueillent. Elle devient vendeuse et c'est l'existence morne parmi les cancans de la province. Alors survient Sandor, le beau Hongrois. Comme Pierre, il a les yeux remplis de mystère et de rêve. Bien qu'elle sache ne pouvoir le retenir longtemps, Marilou sera sa maîtresse. Et après un temps de bonheur, un jour qu'elle lui a demandé de la conduire aux lieux de son enfance, sur cette plage des « Oléandres », Sandor part vers son

destin... Il reste Bobby, là-bas, en Angleterre, qui la recueillerait ; n'a-t-il pas travaillé pour elle depuis toujours ? Mais la vie serait trop étreinte près d'un tel mari ! Quant à Pierre, il est trop loin... La belle aventure est finie !... Il ne reste plus qu'à rejoindre le père, le bel officier, qui attend sur le sable du fond. Et c'est le suicide.

Les sentiments décrits sont justes ; cete fin même est logique, bien qu'un peu mélodramatique.

Ce livre, qui comporte une leçon, se lit aisément.

A. C.

BILLET DE LA SEMAINE

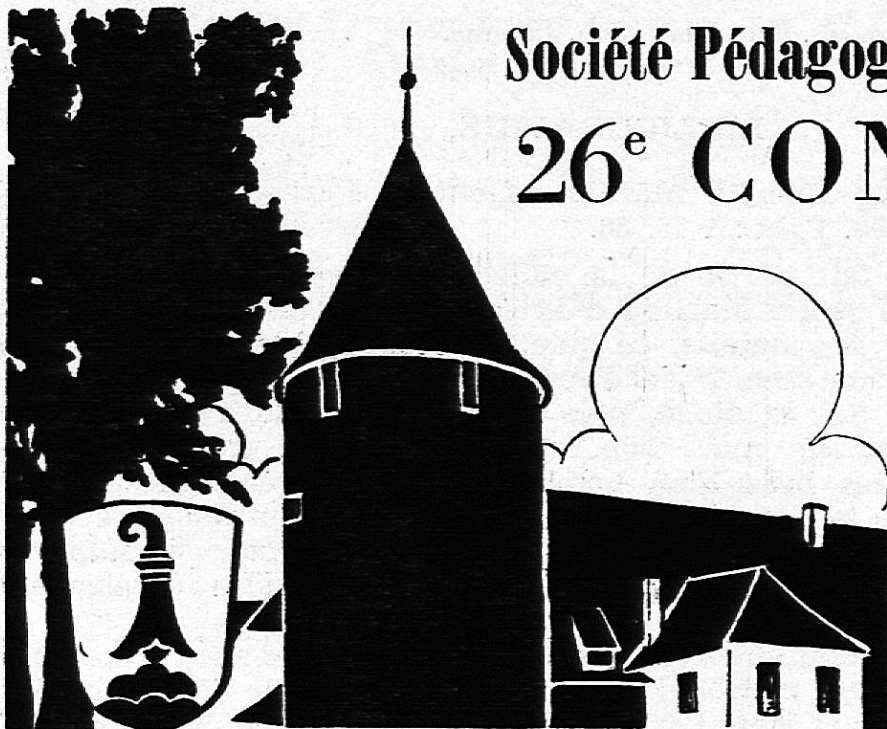
*Le printemps en fête
S'avance et sourit...*

Ce printemps venu si tôt, cette année, s'installe maintenant pour de bon. Son premier soin fut de nous apporter, les examens annuels terminés, quelques jours de détente particulièrement bienvenus. Mais déjà la tâche nouvelle est là qui nous réclame. Pour l'entreprendre avec succès, que nous faut-il ? Le poète va nous le dire :

*Q'un printemps se lève
Dans nos cœurs à tous.
Qu'il mette son rêve
Et sa joie en nous !
Pour qui se réclame
Du Sauveur divin,
Ce printemps de l'âme
Resplendit soudain.*

Printemps de l'âme, renouveau spirituel, voilà ce que de tout cœur je vous souhaite, chers collègues.

Ad. Lys.



Société Pédagogique Romande 26^e CONGRÈS

Delémont

5 - 7 juillet 1946

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DES APPRÉCIATIONS CHIFFRÉES

Toutes les trois heures, les stations météorologiques constatent le temps qu'il fait et l'observation aboutit à un message chiffré formé de cinq ou six tranches comptant chacune cinq chiffres. Parmi ces derniers, les uns expriment les diverses mesures lues sur les appareils. Les autres, par contre, jouent un rôle différent et ils sont réservés à une signalisation descriptive des phénomènes observés.

Ainsi, le 05 attaché à la brume bleuâtre d'une matinée d'été. Ou le 64 qui mentionne une pluie modérée continue. Ces symboles créent donc une écriture conventionnelle et ils cherchent à traduire une vision qualitative de l'air et des nuages. Ils ne sont qu'une sténographie et l'on ne découvre jamais à travers eux une grandeur mesurable.

Enfin et surtout, on ne peut ni les décomposer ni les additionner et leur moyenne ne saurait recevoir aucun sens. Ces chiffres n'entrent par conséquent dans aucune opération arithmétique ; ce ne sont plus des nombres mais des numéros repérant les articles divers d'un catalogue. De ce point de vue, on verserait dans l'absurdité, en déclarant qu'un mince voile nuageux 1 et un ciel pommelé 3 équivalent en moyenne à deux voiles épais du type 2...

* * *

Après ce prélude extrascolaire, voici le bulletin dans lequel nous calculons une moyenne mensuelle de quatre ou cinq chiffres de conduite. Qu'est-ce à dire sinon que nous affirmons combiner du babil, de la désobéissance et de la sagesse pour en tirer du passable ! N'est-il pas raisonnable d'abandonner cette artificielle manipulation de chiffres hebdomadaires ? Sinon, de supprimer au moins ces derniers pour n'écrire qu'un chiffre mensuel de conduite ?

On objectera que les notes actuelles exercent un effet certain sur la majorité des parents et des élèves. Mais qui oserait nier a priori que des mots appropriés ne puissent agir autant ou même davantage ? N'est-ce point à une expérience suffisamment généralisée et prolongée d'en décider ?

D'ailleurs pourquoi une punition non faite enlève-t-elle le sixième du tout ? Autre question, plus difficile, à quoi correspond le reste, le 3 ou le 4 inscrit dans le bulletin ? Finalement, ne faudrait-il pas introduire pour la conduite un véritable message chiffré de plusieurs colonnes, l'une pour l'attention, l'autre pour le silence, etc. ?

* * *

Le réquisitoire précédent semble solide. Néanmoins, il est intéressant de lui opposer une plaidoirie dont voici la substance :

Pour tirer le meilleur parti des leçons, chaque enfant doit pratiquer au mieux son métier d'écolier. En outre, le travail intellectuel requiert

une atmosphère de silence et il importe que Pierre ou Paul n'entravent point le recueillement de leurs condisciples. De là, ce bagage de qualités scolaires que l'on considère comme normales, indispensables à l'étude en communauté.

On en déduit une autre conception du chiffre de conduite. Ce ne sera plus le symbole aléatoire d'un portrait psychologique, mais un coefficient conventionnel, destiné à traduire la façon dont un élève favorise ou paralyse la bonne marche de la classe. Le registre de conduite ne voudra plus être une réserve de munitions destinée à des bombardements de calibre variable. Des signes divers y enregistreront le babil, l'inattention et le reste, mais l'élève sait que rien n'est relevé directement dans le style des bonnes de conduite.

D'une façon abrégée, cette méthode cueille des faits qui justifient la note attribuée en fin de semaine. De plus, en accompagnant d'explications précises ce coefficient de comportement, le procédé attire l'attention sur les actes eux-mêmes et il prépare le jour où parents et élèves pourront, pour la conduite, se passer d'une appréciation chiffrée.

* * *

Dernière remarque : la notation chiffrée pour désigner les effectifs. A ce propos, chacun sait qu'une classe de 25 et une classe de 35 sont deux réalités qui ne soutiennent entre elles aucune comparaison. Il y règne des climats différents et — considérées sous l'angle pédagogique — les étiquettes 25 et 35 ne sont plus des nombres mais des symboles signalant des métiers différents.

Sans doute, les écritures 25 et 35 désignent-elles encore certaines données quantitatives qui subsistent en gros dans la proportion de 5 à 7 (consommation d'oxygène, longueur des listes d'élèves, etc.). En revanche, si l'on songe aux méthodes possibles, la moyenne des effectifs perd son sens et il serait faux d'écrire qu'une volée de 34 et une volée de 22 équivalent à deux volées de 28. Ce qu'il faut indiquer, c'est la statistique directe d'un bâtiment : classe des 5 à 6 ans : 35 élèves ; classe des 6 à 7 ans : 31 élèves ; classe des 7 à 8 ans : 34 élèves...

(Relevé du 1. 4. 46).

Georges Durand.

L'ALOUETTE DES CHAMPS

Rencontres

Qui n'a prêté l'oreille au chant de l'alouette, cherché, souvent en vain, à découvrir la chanteuse dans le ciel éblouissant d'été ? Qui n'a suivi sa chute vertigineuse et assisté à sa disparition dans les herbes hautes ?

Pour la découvrir à terre et la voir de près, il faut parcourir les gazons ras du premier printemps ou de l'automne ou les labours boueux de fin février ou de mars. A vos pieds, un groupe d'alouettes s'élèvent soudain, s'éparpillent au-dessus de votre tête pour se rejoindre bientôt et partir ensemble se poser un peu plus loin. Vous avez vu des ailes brunâtres, une queue bordée de blanc ; toutes criaient avec un accent assez doux : « Trui... trui... ».

Suivez-les des yeux. Neuf fois sur dix, bien que vous ayez repéré l'endroit où elles ont atterri, leur plumage couleur de terre et d'herbe rousse les rend invisibles jusqu'au moment où, quand vous avez fait un pas de trop, elles s'envolent à nouveau. Mais si vous parvenez à les voir assez tôt, vous les trouverez certainement en alerte, les unes, tête droite, plumes de la tête dressées comme une huppe, et les autres blotties à terre, immobiles.

Pour les voir vaquer paisiblement à leurs affaires, courant prestement à petits pas légers, piquant de ci, piquant de là, il faut les regarder d'assez loin avec de bonnes jumelles, ou rester parfaitement immobile, de préférence assis ou accroupi.

Journée de l'alouette

En juin, la journée de l'alouette est bien longue. C'est peu après trois heures du matin, alors que l'aube pointe à peine, que retentit le premier chant, bientôt suivi d'un autre, puis d'un autre encore, si bien que le ciel est rempli bientôt de leurs notes éclatantes.

Le concert se poursuit intense une bonne partie de la matinée, se calme un peu vers le milieu du jour, mais reprend le soir pour ne cesser qu'à la nuit close.

Pendant que le mâle chante, la femelle est tout aux soucis du ménage. Elle connaît les angoisses de la couveuse, puis de la mère de famille quand le chat ou l'hermine rôdent aux environs, elle craint le vol noir de la corneille au-dessus du site, elle tremble quand se rapproche le cliquetis de la faucheuse, et parfois elle en est la victime. Heureusement, l'alouette niche tôt, et souvent, elle peut mener à bien ses couvées avant les fenaisons, et si elle a eu la bonne fortune de cacher son nid dans un champ de céréales, elle aura tout le temps d'élever deux couvées avant la moisson.

Ce n'est que par hasard que l'on découvre son nid d'herbes sèches, de radicules et de crin, dissimulé dans un creux, là où l'herbe est très épaisse et fait un dôme qui le dissimule aussi bien au rôdeur à quatre pattes qu'au pillard qui le survole.

Les œufs sont le plus souvent blanc jaunâtre, couverts de taches très serrées brun terreux ou grisâtres. Les petits quittent le nid très tôt, avant de savoir voler et se dissimulent dans la végétation. Leurs cris les signalent alors aux parents qui les nourrissent d'insectes divers.

Mais où dorment les alouettes ? Dans la végétation abondante de l'été, certes les cachettes ne manquent pas et ce n'est que rarement qu'un envol blanchâtre vous surprendra de nuit quand vous traverserez un champ. Mais en d'autres saisons, quand vient la nuit, les petits vols d'alouettes qui errent tout le jour par les champs se gîtent ensemble à terre. Blotties, dissimulées dans les creux, abritées entre les mottes, la tête rentrée dans le plumage gonflé, elles ne se distinguent pas du milieu ambiant.

Au cours de l'année

Quand le temps des nids est passé, les alouettes se réunissent en vols qui errent dans les champs à la recherche de multiples graines

de plantes sauvages dont la nature est prodigue. La nourriture est abondante et les alouettes engraisseront beaucoup et disposeront ainsi de réserves qui leur permettront de supporter les privations de l'hiver qui vient.

Leurs troupes, alouettes de nos pays et migratrices venues du Nord, resteront longtemps dans nos campagnes, se déplaçant plus ou moins selon les possibilités alimentaires, mais restant souvent fidèles pendant assez longtemps à un coin de paysage où la nourriture est abondante.

La venue du froid chasse insensiblement leurs troupes vers le sud. Elles atteindront le nord de l'Afrique, mais beaucoup hiverneront en Europe méridionale, et dans les hivers doux, des petits vols restent en Suisse dans les régions basses.

Dès février, les alouettes reviennent, friandes alors des tendres pousses de gazon qui pointent. Leurs cris, puis leur chant seront parmi les tout premiers signes du printemps nouveau.

Mais que survienne une tardive chute de neige, et elles devront fuir vers des régions plus hospitalières ; et si l'enneigement est général, beaucoup périront.

Les jours s'allongeant, les vols restés unis tout l'hiver se disloquent peu à peu et les couples nouvellement formés s'assurent la possession d'un espace suffisant au-dessus duquel le mâle, en charmant sa femelle, clamera sa joie de vivre et son orgueil de propriétaire.

Questions d'observation

1. Observez le chant de l'alouette, suivez-la de l'envol musical à la plongée dans les herbes. L'alouette chante-t-elle toujours en volant ? Vous réussirez peut-être à en voir chanter à terre. Notez chaque année en février ou mars le premier chant.
2. Apprenez à reconnaître son cri « trui... trui... », qu'on a noté aussi « pru... pru... » C'est souvent le seul moyen sûr de distinguer les alouettes, qui se lèvent des champs ou passent au vol, des autres oiseaux, pinsons, bruants jaunes, pipits, etc., qui se rencontrent dans les mêmes lieux au printemps et en automne.
3. Remarquez combien le plumage des alouettes les dissimule bien dans le milieu où elles vivent.
4. Si un nid a été découvert par la faucheuse, cherchez d'après la couleur des œufs s'il s'agit de celui de l'alouette ou d'un autre oiseau nichant à terre dans l'herbe. (Caille : gros œufs le plus souvent avec de larges taches foncées. Traquets tariers : petits œufs bleu verdâtre. Bruant jaune : œufs marqués de taches et de traits, etc.)
5. Une autre alouette bien sympathique habite en beaucoup de régions de Suisse romande, dans le plateau et le Jura surtout. C'est l'alouette *lulu*. Elle a la remarquable particularité de chanter aussi bien de nuit que de jour. Son chant très beau et très doux reprend souvent les syllabes de son nom « lulululu... » Prêtez-y attention, elle en vaut la peine.

O. Paccaud.

Renseignements bibliographiques

H. Noll, « Oiseaux de mon pays ». (Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.)

J. Delamain, « Pourquoi les oiseaux chantent ».

J. Delamain, « Les oiseaux s'installent... et s'en vont ». (Stock, Paris.)

Rambert, « Chants d'oiseaux ». (Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.)

AFFICHES SCOLAIRES : LA VIE SAINTE ET SOBRE

Ces affiches sur mi-carton (environ 35 cm. sur 25 cm.) sont destinées à faciliter l'enseignement occasionnel de la sobriété. Photographies, reproductions de tableaux (souvent en couleurs) sont accompagnées, à l'usage des maîtres, d'une notice documentaire et de suggestions quant à leur emploi. L'image et le texte ci-dessous reproduisent la notice accompagnant l'affiche No 93.

Pour recevoir **gratuitement**, plusieurs fois par an, de telles affiches, il suffit d'en faire la demande à **M. Georges Fluck**, instituteur à **Prilly/Lausanne** et de s'engager moralement à les afficher régulièrement dans sa classe.



A quoi reconnaissez-vous que ce village n'est pas situé sur le Plateau suisse ? C'est, en effet, Fetan dans l'Engandine inférieure, à 1648 m. au-dessus de la mer.

Dans nos villages de montagne, quantité d'enfants n'ont encore jamais vu un pommier. Ce Plateau suisse où l'on trouve sur les arbres une nourriture si saine et savoureuse doit leur apparaître comme un pays de Cocagne... Mais que doivent-ils penser lorsqu'ils apprennent qu'une grande partie de ces aliments précieux sont transformés en schnaps ?

I. *Qu'est-ce qui frappe dans cette image ?*

1. La tour de l'église est séparée de l'église même. Pour construire cette tour, on s'est probablement servi des murs d'une ancienne tour de garde. (La maison devant la tour a servi jusqu'en 1900 de maison d'école.)

2. Le ciel est d'un bleu très clair et les nuages sont comme chez nous par temps de föehn. Ce sont là des traits caractéristiques du climat très sec de la Basse-Engadine.

3. Les arbres fruitiers font défaut. L'arbre au premier plan est un peuplier noir. A côté de l'église se trouve un magnifique mélèze, au fond une forêt de sapins. — Les rares pommiers, cerisiers et pruniers des alentours — ils ne sont pas visibles sur l'image — ne fournissent qu'une maigre récolte.

4. On ne voit pas de champs cultivés. (Dans d'autres parties de la commune de Fetan, on plante, cependant, un peu d'orge, de seigle et des pommes de terre.)

5. Le faneur ne semble pas ramasser grand'chose. Sur le char et entre le char et la vache on voit de curieux ballots. L'herbe est si courte et si fine qu'on la recueille dans des « fleuriers ». En revanche, l'herbe des montagnes est plus nourrissante que celle de la plaine.

6. Les buissons des jardins devant les maisons sont de groseilliers et des framboisiers.

7. Les toits des maisons sont couverts d'ardoises. Seules les maisons du fond, qui appartiennent à la partie du village incendiée en 1885, sont couvertes de tuiles. Dans la partie la plus ancienne de Fetan (cinq minutes plus à l'est), les maisons ont encore des toits de bardeaux.

8. Les fenêtres sont plus petites que chez nous. A 1600 mètres d'altitude le vent souffle aussi autrement que dans notre région.

II. *Limites de végétation.*

1. Cerisiers : 1300 m. dans les Préalpes, 1400 m. dans les Grisons.
Pommiers : 1400 m. dans la Basse-Engadine, 1552 m. dans le Löttschental.
2. Seigle : 1900 m. dans les Grisons, 2100 m. en Valais (Findelen).
Froment : 1400 m. dans les Grisons, 2000 m. en Valais.
3. Pommes de terre : 1650 m. dans l'Engadine, 1900 m. en Valais.

Par 100 m. d'altitude, la température moyenne du soleil baisse de 0,7°, la température de l'hiver de 0,5°, la température moyenne de l'année de 1° et le nombre de jours sans neige de 7,6.

Les enfants de la plaine ne se font pas une idée de la vie « enfermée » à laquelle la montagne condamne ses habitants lorsque, tout autour des maisons, s'étend un tapis de neige haut de cinq mètres. Les habitants de certaines vallées alpestres souffrent de la brièveté de leur été ! Ils sont possédés d'une véritable soif de voir arriver les rayons du soleil sur leur demeure.

BIOLOGIE DU MOUSTIQUE

On peut admettre que les moustiques vivent 7 à 8 mois surtout les femelles qui ont éclos à la fin de l'été (les mâles vivent beaucoup moins longtemps).

L'espèce survit d'une année à l'autre.

a) Par les femelles qui hibernent, réfugiées dans les recoins sombres des habitations, des étables, dans les creux de rochers ou dans les trous d'arbres. Au premier printemps, elles sortent et vont déposer leurs œufs.

b) Par les larves écloses en automne qui vivent même sous la glace.

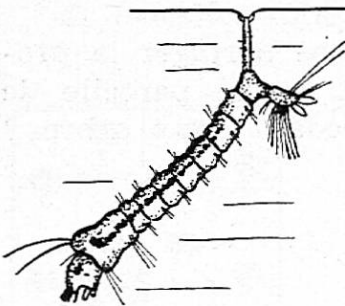
c) Par des œufs appelés *durables* déposés en automne sur le bord des collections d'eau ; ils subsistent même si l'eau disparaît.

On admet après expériences (lâcher de moustiques colorés capturés loin du point de départ) que le moustique ne dépasse guère une distance de 800 à 1000 m. Le plus communément, il ne s'éloigne pas plus de 3 à 400 m. Toutefois le vent, et surtout les véhicules, peuvent les disperser à de très grandes distances.

Les moustiques piquent plus volontiers au crépuscule, la nuit, ou de bonne heure le matin ; ils deviennent plus agressifs dans les endroits ombragés et humides (lisières, bords des rivières et des mares) et par temps couvert et orageux.

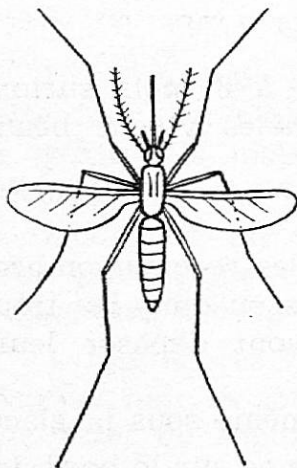
Seules les femelles piquent et se gorgent de sang ; elles en ont besoin pour amener leurs œufs à maturité ; par repas, elles absorbent de deux à cinq milligrammes, c'est-à-dire une fois leur propre poids (à jeun, le moustique pèse 2 mmg.). Les mâles ne piquent pas et se nourrissent de liquides sucrés tels que le nectar des fleurs.

Une femelle pond quatre ou cinq fois dans son existence une moyenne de 200 œufs par ponte ; ils sont agglomérés les uns aux autres en une masse brun-noir de deux à trois millimètres.



Au bout de quelques jours (2 ou 3 suivant la température), une larve cylindrique sort et se met aussitôt à nager ; elle possède à l'extrémité postérieure un *siphon* au moyen duquel elle vient respirer l'air à la surface de l'eau ; elle se tient donc obliquement, la tête en bas ; d'autres espèces respirent par deux stigmates à fleur de peau et se tiennent horizontalement à la surface. La vie larvaire dure, suivant la température, de quinze jours à trois semaines.

Après quatre semaines, la larve se transforme en nymphe qui respire à la surface par deux cornets en forme d'oreilles. Au bout de deux ou trois jours, la nymphe s'immobilise et bientôt l'insecte parfait se dégage de son enveloppe ; il laisse sécher ses ailes qui se déploient, puis s'envole.



A la fin de l'été, on arrive, en partant d'une seule femelle qui a pondu au printemps, à plusieurs centaines de millions de moustiques descendant de cette seule et unique femelle. En admettant que le 1% seulement arrive à l'état adulte et se gorge de sang, on constate qu'un million de ces insectes prélèvent sur l'homme ou les animaux de 2 à 5 litres de sang.

Le moustique transmet l'agent pathogène du paludisme ou malaria (maladie qui n'est pas uniquement des régions chaudes - Espagne, Midi, Grèce, Afrique du Nord, Suisse méridionale). Il transporte aussi l'agent de la *fièvre jaune* (pays tropicaux).

Lutte contre le moustique. *Destruction des larves* : les empêcher d'arriver à la surface de l'eau pour respirer :

1. En répandant de l'huile, du pétrole, du mazout. Appliquer cette méthode assez tôt au printemps (février).
2. Eloigner les gîtes possibles où hibernent les femelles.
3. Supprimer toutes les collections d'eau et aménager celles que l'on doit conserver.

*D'après « Nos ennemis, les moustiques », Dr Gaschen.
Rouge & Cie, éditeurs, Lausanne.*

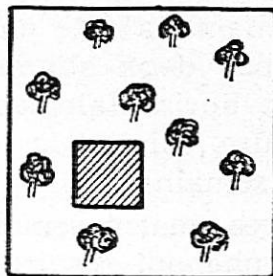
ARITHMÉTIQUE AMUSANTE

mais raisonnement tout de même !

Que de fois nous avons envie de poser à nos élèves des problèmes attrayants, captivants, sortant de l'ordinaire.

En voici quelques-uns... et pour vous collègues qui voulez passer quelques instants de « casse-tête », ne regardez pas tout de suite les solutions en fin d'article.

1. Un père a 5 fils. A sa mort, ceux-ci doivent se partager la propriété. Comment faire pour qu'ils aient tous droit à une parcelle de terrain de même étendue, de même forme et possédant deux arbres ? La maison reste à part.



2. Un curieux nénuphar pousse dans un étang. Il a la particularité incroyable de doubler chaque jour de grandeur. Il pousse donc toujours plus rapidement ! En 20 jours il a couvert complètement l'étang.

Supposons que deux nénuphars poussent en même temps, en ayant chacun cette particularité de doubler chaque jour de grandeur par rapport au jour précédent. Combien de temps mettront ces deux nénuphars pour couvrir l'étang ?

3. Un monsieur anglais reçoit un jour un énigmatique billet de son épouse qui est en voyage. Ce billet porte l'inscription

$$\begin{array}{r} \text{SEND} \\ + \text{MORE} \\ \hline \text{MONEY} \end{array}$$

ce qui veut dire en français : Envoie — plus — d'argent.

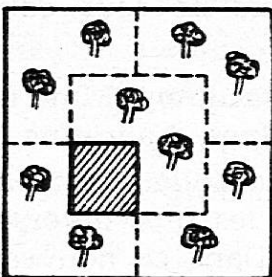
Très embarrassé, le monsieur ne sait pas quelle somme envoyer à sa femme, mais en réfléchissant il a trouvé. Comment ? Il s'agit de remplacer les lettres par des chiffres et précisons que pour chaque même lettre correspond un même chiffre. Ajoutons enfin qu'il ne s'agit pas là de hasard, mais de raisonnement, comme du reste pour tous ces problèmes.

4. Un archiviste retrouve dans de vieux papiers des pages de calcul. Une division y est quasi totalement effacée, mais on distingue encore l'emplacement des chiffres. L'archiviste par raisonnement, arrive à reconstituer cette division. En êtes-vous aussi capable ?

$$\begin{array}{r} \dots\dots\dots | \dots \\ \dots\dots\dots | \dots\dots\dots \\ \hline 000\dots\dots | \dots\dots\dots \\ \dots\dots\dots | \dots\dots\dots \\ \hline 0\dots\dots | \dots\dots\dots \\ \dots\dots\dots | \dots\dots\dots \\ \hline 000 | \dots\dots\dots \end{array}$$

Et voici les solutions :

1.



2. Deux nénuphars couvriront l'étang en 19 jours ! En effet, puisqu'ils doublent chaque fois de grandeur, au 19e jour ils auront chacun couvert la moitié de l'étang !

$$\begin{array}{r} 3. \quad 9567 \\ + 1085 \\ \hline 10652 \end{array}$$

La clé du problème réside dans le fait que ces lettres-chiffres forment une addition. Le M, si l'on réfléchit bien ne peut être autre chose que 1 car l'addition de deux chiffres ne peut pas dépasser la vingtaine. Et du fait que ce 1 se retrouve au M de More, le S de Send ne peut être autre chose que 9 (ou éventuelle-

ment 8 s'il y a retenue). On trouvera par conséquent que le 0 de m0re et de m0ney doit être un zéro... et ainsi de suite, par raisonnement jusqu'au bout. !

$$\begin{array}{r}
 4. \quad 1089708 \quad | \quad 12 \\
 \quad \quad 108 \\
 \quad \quad \hline
 \quad \quad 00097 \\
 \quad \quad \quad \quad 96 \\
 \quad \quad \quad \quad \hline
 \quad \quad \quad \quad 0108 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 108 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad \hline
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 000
 \end{array}$$

Là aussi l'observation et le raisonnement jouent un grand rôle. Le premier et le dernier chiffre du quotient sont les mêmes puisque la première et la dernière soustraction se terminent juste. D'autre part, après la première soustraction, on a dû abaisser deux chiffres donc pour le premier, cela donne un quotient 0 (avant le 8), etc.

J.-Jacques Dessoulavy.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Pestalozzi. Librairie St-Paul, Fribourg. Edité par la Société fribourgeoise d'éducation. 100 pages. Fr. 3.80.

Si le centenaire de Pestalozzi a inspiré de nombreux articles auxquels la presse quotidienne a donné une large diffusion, aucune œuvre nouvelle plus importante n'a été suscitée par cet anniversaire. On accueillera donc avec un plaisir tout particulier l'élégant petit volume publié par la Société fribourgeoise d'éducation. A vrai dire, il s'agit là aussi d'articles d'auteurs divers, mais d'une qualité telle que nous sommes heureux qu'on eût songé à les conserver et à les répandre plus largement. La table des matières donnera une idée de la richesse de cette excellente publication :

1. *Pestalozzi, une force qui va.* — 2. *Le message de Gertrude à notre temps.* — 3. « *Je cherche à psychologiser l'enseignement* ». — 4. *L'intuition dans la pédagogie de Pestalozzi.* — 5. *Les idées sociales de Pestalozzi.* — 6. *Pestalozzi en Amérique.*

F. Boillat, de Porrentruy, et C. Gribling, de Sion, ont collaboré à cette œuvre en donnant les études 4 et 5, travaux particulièrement approfondis que tous les admirateurs de Pestalozzi voudront connaître. Un petit volume qui doit figurer dans la bibliothèque de tout éducateur !

Les plus beaux contes de fées (d'après Perrault, Mme d'Aulnoy, Mme de Beaumont, Grimm), 22 gravures hors-texte. Edit. Spes, Lausanne.

Les contes de fées semblent doués d'une jeunesse éternelle. C'est par millions qu'il faut compter les exemplaires des éditions les plus diverses répandues dans le monde depuis plus de deux siècles. Dans ce nouveau recueil, on a reproduit les plus connus, les plus demandés. Orné d'excellentes gravures, ce volume mérite bien et doublement son titre : les plus beaux contes de fées.

UNE HEUREUSE NOUVELLE

Nous avons le plaisir d'annoncer que le camp des éducateurs aura lieu à Vaumarcus du 3 au 6 août 1946.

Un événement dans l'enseignement
de la grammaire :

SOUCHÉ ET LAMAISSON :

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

I: Cours élémentaire * II: Cours moyen

Adaptation pour la Suisse par G. Guisan et A. Jeanrenaud

Chaque volume in-8 de 188 pages, cartonné Fr. **4.50**

Ce nouveau manuel a été adopté déjà dans les Ecoles secondaires de la Suisse romande. Tous les principes de grammaire y sont exposés avec clarté, d'une manière pratique et vivante. L'innovation consiste à partir toujours d'un texte d'auteur qui fournit la matière grammaticale et celle des exercices d'application et de construction. Cette méthode active est ainsi une véritable préparation à la composition française. L'édition romande a substitué aux textes qui se trouvaient en rapport trop étroit avec la vie française des textes d'intérêt national. Elle comprendra trois parties: le cours élémentaire, le cours moyen, qui viennent de sortir de presse, et le cours supérieur qui paraîtra en automne. Les adaptateurs ont prévu un memento qui sera une récapitulation de tous les éléments de la grammaire sous forme de tableaux systématiques.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

en feuilles détachées 5 à 3 1/2 cent.

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE F. FISCHER ZURICH 6

Fr. 4.60

Fr. 4.60

Fr. 3.—

Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bien-facture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque - Armes anciennes - Grande salle pour sociétés - Prix spéciaux pour écoles. 381

En visitant VALANGIN

arrêtez-vous à la

Confiserie - Pâtisserie

Tea-Room, jardin ombragé

C'est utile
de s'annoncer



Tél. 6.91.48

Montreux :

Hôtel Helvétie et des familles

Auberge de Jeunesse

Grand Restaurant sans alcool et vastes salles. Téléphonne 6 44 55.

Arrangements pour écoles. 380

Une région à découvrir...

C'est celle des lacs de Neuchâtel et de Morat, du canal de la Broye qui les relie, du Vully que les deux lacs enferment. Programmes d'excursions et renseignements par la direction de la

Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat S.A.

NEUCHÂTEL, PLACE DU PORT, TÉL. 5.40 12

379

Lac de Tanay s. Vouvry

Joli but de course pour écoles ★ Restauration ★ Dortoir ★ Bazar
Se recommande: Louis Steiner, RESTAURANT DU GRAMMONT

378

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses nouvelles automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES - COURSES DIRECTES POUR BRETAYE
sans supplément de guerre

374

LA GROTTTE AUX FÉES

St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique. Divers rafraîchissements 375

Chemin de fer

Martigny - Orsières

Nombreux buts de promenade d'écoles des plus attrayants : le lac de Champex, le val Ferret, le Grand-St-Bernard, Fionnay et Verbier. Partout air pur, fleurs des montagnes, glaciers majestueux, vue étendue sur les plus beaux sommets des Alpes. Prix réduit pour sociétés et écoles. Autocars pour toutes les directions. 376

Maîtres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du Chemin de fer

Sierre-Montana-Vermala-Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. 0.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (Taxe spéciale d'école). 377

Le plus beau but pour votre course d'école :

Champéry (1055 m.) -

Planachaux (1800 m.)

Chemin de fer **Aigle-Monthey-Champéry.**

Téléférique **Champéry-Planachaux.**

Tarifs spéciaux pour écoles.

373

Dir. : tél. 4 41 41

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison : 22 juin 1946

Fermeture de la saison : 15 septembre 1946

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	Fr. -.85
Café simple avec pain.	Fr. 1.10
Café complet	Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.30
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.20
Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—
	Plus service 10 %

**Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café
complet et service seulement Fr. 6.20**

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails!

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



Quelle joie,
un voyage
d'école
dans les
nouvelles
voitures
du M. O. B.

Tarif spécial pour écoles et Sociétés

AU CENTRE DE LA VILLE DE LAUSANNE

CARREFOUR PALUD-LOUVE-ST-LAURENT

vous trouverez **LE RESTAURANT SANS ALCOOL**

FOYER DE ST-LAURENT

que le Département social romand des U.C.J.G. et Croix-Bleue s'efforce
de rendre accueillant et accessible aux plus modestes bourses.

Abonnements pour hôtes réguliers

Tél. 2 50 39

Salle pour repas de familles et de sociétés

363

**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

**nouveautés
Lausanne**



1945

GRANDS VINS VAUDOIS

Deux bouteilles - Deux merveilles

J. & P. Testuz Treytorrens-Cully

362

UN GLACIER

AU FOND D'UN GOUFFRE...

DÈS LE 3 JUIN

EXPOSITION DOCUMENTAIRE

DE LA PREMIÈRE EXPÉDITION
SOUTERRAINE AU HÄLILOCH
NEUF JOURS DANS L'INCONNU

Ces photos documentaires sont exposées au 3^{ème} étage
des Grands Magasins

INNOVATION LAUSANNE
S. A.

334



meubles
HEIDER
S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
MAÎTRE EBÉNISTE 100% SUISSE
85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

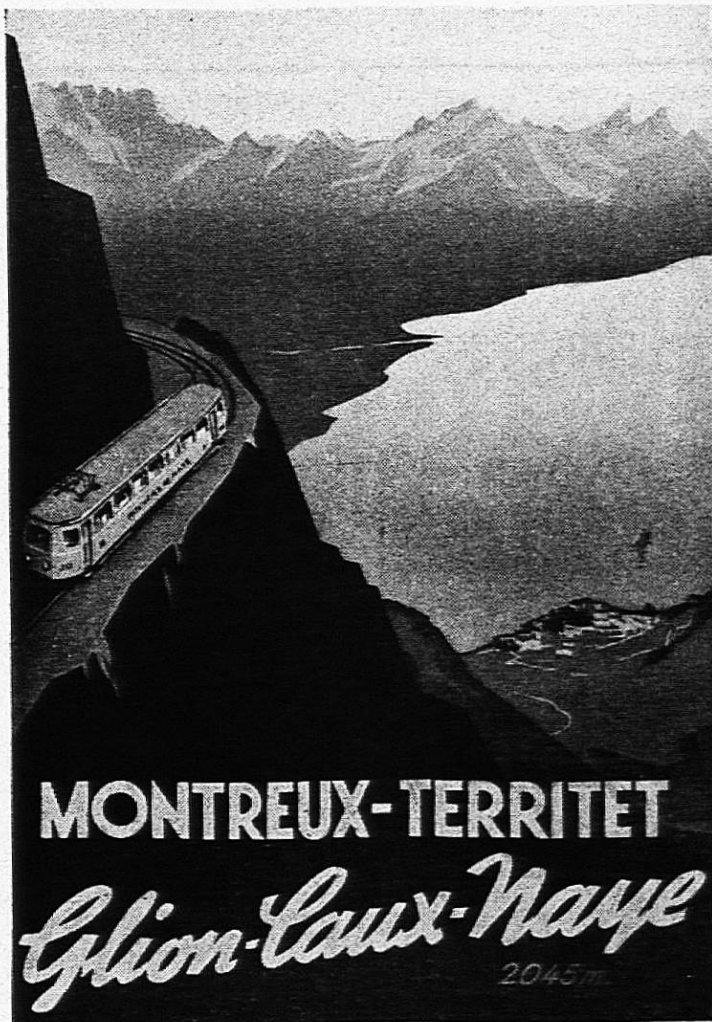
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

*Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme*

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco



Une course en autorail aux
Rochers de Naye

Un souvenir inoubliable
 pour vos élèves



BELVÉDÈRE INCOMPARABLE,
 FLORE ALPESTRE / HOTEL
 AVEC DORTOIRS COMPLÈTE-
 MENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Une région à découvrir...

C'est celle des lacs de Neuchâtel et de Morat, du canal de la Broye qui les relie, du Vully que les deux lacs enferment. Programmes d'excursions et renseignements par la direction de la

Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat S.A.
 NEUCHATEL, PLACE DU PORT, TÉL. 5.40.12 379

Montreux :

**Hôtel Helvétie
 et des familles**

Auberge de Jeunesse

Grand Restaurant sans alcool et vastes salles. Téléphone 644 55.

Arrangements pour écoles. 380

**Cabane-Restaurant
 BARBERINE S. CHATELARD (VALAIS)**

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but pour excursions, pour écoles. Soupe, couche sur paille, café au lait : Fr. 2.50 par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 minutes du Barrage de Barberine.

Se rec. : Mme Jean LONFAT, M. Ed. GROSS
 MARÉCOTTES

389

Tél. 6.58.67

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés
Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

387

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROULLER